

Les contraintes à l'augmentation de la production céréalière en secteur privé en Algérie

In: *Économie rurale*. N°147-148, 1982. pp. 82-85.

Abstract

In the private sector in Algeria, cereals are grown on small farms with traditional methods giving low yield. Agronomic trials made on the farms, show that it is easy to double the yield. Constraints come from the lack of equipment, the lack of extension and the economic environment.

Résumé

Le secteur privé en Algérie est constitué de petites exploitations pratiquant la céréaliculture selon des méthodes traditionnelles avec de faibles rendements. Des essais agronomiques conduits chez les exploitants ont montré que l'on pouvait facilement doubler le rendement. Les blocages à l'intensification tiennent à l'insuffisance de la et au contexte économique.

Citer ce document / Cite this document :

Masson Ph. Les contraintes à l'augmentation de la production céréalière en secteur privé en Algérie. In: *Économie rurale*. N°147-148, 1982. pp. 82-85.

doi : 10.3406/ecoru.1982.2844

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ecoru_0013-0559_1982_num_147_1_2844

LES CONTRAINTES A L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE EN SECTEUR PRIVÉ EN ALGÉRIE

Philippe MASSON

Université de Perpignan (1)

Résumé :

Le secteur privé en Algérie est constitué de petites exploitations pratiquant la céréaliculture selon des méthodes traditionnelles avec de faibles rendements. Des essais agronomiques conduits chez les exploitants ont montré que l'on pouvait facilement doubler le rendement. Les blocages à l'intensification tiennent à l'insuffisance de l'équipement, de la formation, et au contexte économique.

Summary :

In the private sector in Algeria, cereals are grown on small farms with traditional methods giving low yield. Agronomic trials made on the farms, show that it is easy to double the yield. Constraints come from the lack of equipment, the lack of extension and the economic environment.

Le secteur privé occupe une place particulière dans l'agriculture de l'Algérie, pays socialiste. Il est constitué de petites exploitations peu liées au système public, mais il représente pourtant 55 % de la surface céréalière du pays et produit 50 % de la production céréalière essentiellement en blé dur et orge.

La production algérienne est insuffisante pour satisfaire les besoins du pays. L'Algérie produit en moyenne 18 millions de quintaux et la consommation, qui croît avec la

démographie, atteint maintenant 36 millions de quintaux. Le pays doit donc importer la moitié de sa consommation céréalière. L'objet de cet article est d'aborder l'analyse des problèmes de la production céréalière algérienne au niveau du producteur privé, sous un aspect global à la fois agronomique et socio-économique. Présentant d'abord rapidement la situation des exploitations privées, l'article montre les possibilités techniques d'amélioration de la production, avant de dégager les principaux blocages à l'augmentation de la production.

LA SITUATION DE LA PRODUCTION CEREALIERE EN SECTEUR PRIVE

Le secteur privé apparaît comme un secteur résiduel repoussé sur des terrains souvent accidentés et peu fertiles, à la suite tout aussi bien du processus de la colonisation que de celui de la révolution agraire.

Les structures foncières sont exiguës : les petites exploitations de l'ordre de 5 ha dominant malgré l'existence de structures groupées de fait ou de droit, qui permettent d'atteindre des dimensions nettement supérieures. Les exploitations sont très dispersées, mal reliées aux villages ou aux routes par des kilomètres de piste de terre impraticables quand il pleut. Le plus souvent le mulet ou l'âne est le seul moyen de transport utilisable.

La population présente sur l'exploitation est nombreuse. La taille des familles varie de 5 à 15 personnes, mais tous les membres de la famille ne travaillent pas sur l'exploitation. Les adultes, quand ils le peuvent, prennent des emplois extérieurs, le plus souvent temporaires.

La possession d'un tracteur et de ses outils est exceptionnelle. Les pouvoirs publics ont équipé le secteur socialiste mais le secteur privé n'a pratiquement eu aucune affectation de matériel, sauf à une date récente où un programme se propose de lui fournir 5000 tracteurs.

Les agriculteurs privés peuvent en principe faire appel aux services de Coopératives Agricoles Polyvalentes Communales de Services (CAPCS) installées dans chaque commune pour leurs travaux agricoles et leurs approvisionnements. Mais celles-ci sont insuffisamment équipées et dans ces conditions les services de la CAPCS sont peu demandés et peu obtenus. Lors d'une enquête communale, nous avons estimé que 32 % des agriculteurs demandaient du matériel à la CAPCS et que 2 % seulement l'obtenaient.

Les exploitations privées sont totalement isolées des services du Ministère de l'Agriculture. Aucune action de formation ou vulgarisation n'est entreprise pour elles. Une infime partie des exploitants apporte son blé aux centres de collecte officiels. Les céréales produites sont auto-consommées ou vendues au marché (souk).

Dans ces conditions, les techniques de production sont sommaires.

Le système de production repose sur un assolement biennal céréales-jachère pâturée. Toutes les exploitations possèdent des animaux, une dizaine d'ovins et parfois une ou deux vaches.

Les céréales cultivées sont le blé dur pour la consommation humaine et l'orge essentiellement destinée aux ani-

1. Le travail à l'origine de cet article a été effectué alors que l'auteur était économiste au CIMMYT, Centre International pour l'amélioration du maïs et du

blé, en poste à ALGER à l'Institut de Développement des Grandes Cultures. Les idées émises ici sont celles de l'auteur.

maux. Il n'y a pratiquement pas de cultures fourragères. Lorsque l'agriculteur peut irriguer (puits, oued) il pratique des cultures légumières ou arboricoles procurant un revenu élevé par unité de surface en raison du prix élevé des fruits et légumes.

Les travaux du sol sont sommaires. Classiquement la jachère est labourée au printemps soit avec la traction animale, cas le plus fréquent, soit avec un tracteur loué à la CAPCS. Le semis est effectué à la volée en novembre, et les semences sont couvertes soit avec un labour à traction animale, soit par un passage de cover crop ou cultivateur à dents. Il n'y a jamais de travaux superficiels du sol avant semis, et le lit de semence est généralement grossier. Parfois même la jachère n'est pas labourée au printemps et le semis est effectué directement sur la jachère non travaillée et il est recouvert comme précédemment.

Les dates de semis sont souvent tardives en raison des aléas climatiques, de la lenteur du travail animal ou des difficultés d'obtention du matériel. L'agriculteur n'accepte de semer qu'après des pluies suffisantes pour limiter les risques de semis ratés.

Les semences utilisées sont le plus souvent des semences de variété locale autoproduites. L'agriculteur recherche plus la qualité technologique et la rusticité que la productivité.

La fertilisation est rare en secteur privé. La fertilisation phosphatée serait pratiquée sur 30 % de la surface, et la fer-

tilisation azotée sur 10 à 20 % seulement. Les doses sont variables et faibles ; l'épandage, manuel, est souvent tardif. La fertilisation organique sous forme de fumier ne concerne que les parcelles les plus proches des bâtiments et ne compense pas l'insuffisance de la fertilisation minérale.

Il n'y a jamais de désherbage chimique, mais le plus souvent un désherbage manuel des adventices les plus grosses. Le problème des mauvaises herbes ne semble pas crucial.

La récolte pose de gros problèmes aux agriculteurs. Seule une minorité d'entre eux, les plus grands, utilise régulièrement la moissonneuse-batteuse louée à la CAPCS et encore souvent très tard avec des pertes importantes.

Pour les autres, la récolte est manuelle. C'est une opération longue, pénible et coûteuse, puisqu'il faut souvent embaucher de la main-d'œuvre temporaire à des prix élevés.

Les rendements obtenus sont très faibles : en moyenne de l'ordre de 5 à 7 quintaux/ha en blé dur. Nous constatons qu'une partie seulement des agriculteurs qui pratiquent une meilleure préparation des semis et qui fertilisent obtiennent des rendements supérieurs. Pour les autres, les rendements sont moyens : les améliorations pratiquées dans les techniques culturales n'apportent pas toujours les résultats escomptés car ces techniques sont mal maîtrisées.

Les rendements de l'orge sont meilleurs : de 6 à 8 q/ha en moyenne. L'orge valorise mieux les conditions difficiles.

LES POSSIBILITES TECHNIQUES D'AMELIORATION DE LA PRODUCTION CERELIERE

Pour savoir si des améliorations techniques, compatibles avec la situation des agriculteurs, permettait d'augmenter les rendements, nous avons effectué des essais chez des exploitants représentatifs avec les seuls moyens dont ils pouvaient disposer, soit directement par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire de la CAPCS.

Les rendements que nous avons obtenus dans une série d'une quarantaine d'essais varient avec la zone de pluviométrie.

Lorsque la pluviométrie moyenne annuelle atteint 550 à 600 mm, le rendement peut atteindre facilement 20 q/ha.

Si la pluviométrie est de l'ordre de 500 mm, ce qui correspond à la zone céréalière typique en Algérie, le rendement moyen atteint 15 q/ha, mais avec de grandes variations de 10 à 20 q selon le type de sol.

Dans les zones les plus sèches, de 400 mm de pluviométrie environ, le rendement ne dépasse pas 10 q/ha et encore dans les sols les meilleurs.

Le facteur principal du rendement s'avère être la fertilisation qui fait gagner près de 5 q de blé à l'hectare en zone de 500 mm de pluviométrie. L'effet du travail du sol est plus aléatoire. Le désherbage chimique n'a aucun effet significatif en secteur privé.

Nous pensons pouvoir dire qu'il serait techniquement possible de doubler les rendements céréaliers en utilisant une technologie classique, connue en Algérie et résultant de l'utilisation de facteurs de production fabriqués pour l'essentiel en Algérie.

Pour faire une analyse de la rentabilité des techniques proposées, comparons la marge brute obtenue sur 1 ha de blé dur avec un rendement moyen en secteur privé de 7 q et le résultat moyen de notre traitement optimum en zone 500 mm, soit 15 q/ha (chiffres 1980) :

	Technologie courante	Optimum essais
Rendement	7 q	15 q
Produit	875 DA	1875 DA
Charges	395 DA	820 DA
Marge brute	480 DA	1055 DA

DA = dinar algérien

D'après ce calcul, la rentabilité de la technologie « optimum » est excellente, puisqu'un supplément de charge de 425 DA donne un supplément de marge de 575 DA. La rentabilité de ce supplément de charges investies est donc de 135 %, soit un taux élevé.

Cependant, ce chiffre ne doit pas faire illusion. Examinons comment il varie si nous intégrons différents coûts supplémentaires, ou si nous estimons différemment le prix du blé.

Si nous estimons le temps d'épandage des engrais et de semis à la volée, le supplément de temps de travail peut être de l'ordre d'une journée et la rentabilité passe à 98 %.

Si l'agriculteur privé estime le supplément de blé au prix à la consommation 95 DA (2), puisque de toute façon il autoconsomme sa production, le taux de rentabilité du supplément de charge passe à 50 % ; il a baissé de moitié. La subvention au blé de consommation a un effet dissuasif

2. Le prix du blé à la consommation est subventionné par rapport au prix du blé à la production 125 DA/q.

sur la production en économie tournée vers l'autoconsommation. Pourquoi produire avec peine ce que l'on peut facilement acheter sans aucune restriction à bas prix ? Cette analyse serait à confirmer par une meilleure connaissance des sources d'approvisionnement en blé des ménages agricoles, mais des responsables de coopérative nous ont affirmé constater un accroissement des achats de blé et semoule faits par les agriculteurs.

Si l'agriculteur prend en compte le travail de recherche des équipements à la CAPCS, il doit se préoccuper de chercher des outils supplémentaires dans la solution proposée par rapport à la solution traditionnelle. La rentabilité baisse à 26 %, soit un chiffre inférieur au seuil des 40 % couramment admis pour qu'une innovation soit acceptée.

Les difficultés avec lesquelles les agriculteurs peuvent obtenir du matériel à la CAPCS ont donc non seulement un effet physique : manque de matériel, mais aussi un effet économique dissuasif en renchérissant considérablement

le prix du matériel rendu sur l'exploitation.

Si notre agriculteur veut tenir compte du temps passé à surveiller les chauffeurs de la CAPCS pendant leur travail chez lui, le taux de rentabilité descend à 16 %, soit un chiffre très faible.

Nous voyons donc comment la rentabilité de la technologie proposée qui semblait très bonne, tombe à un niveau très faible si on y intègre des éléments tels que prix d'opportunité du blé ou temps passé à la recherche d'équipement ou à la surveillance des travaux. Et encore, nous n'avons pas évalué le risque, climatique ou autre, puisque nous n'avons de résultats que sur deux ans. Nous pouvons donc conclure que la technologie améliorée a une rentabilité d'autant plus réduite que l'agriculteur est tourné vers l'autoconsommation, qu'il est petit, éloigné des services de la CAPCS, tant physiquement que psychologiquement. Ce modèle proposé ne peut intéresser que des agriculteurs tournés vers la vente, bien placés pour utiliser les services de la CAPCS, ou partiellement mécanisés.

LES PRINCIPALES CONTRAINTES A L'AMELIORATION DE LA PRODUCTION CERELIERE

Nos essais ont montré que les blocages à l'augmentation du rendement ne sont pas d'ordre technique.

En fonction de la situation des agriculteurs privés, nous pensons que les contraintes à l'amélioration de la production céréalière sont principalement au nombre de trois :

- rareté des moyens de production ;
- insuffisance des actions de formation - vulgarisation ;
- contraintes économiques.

Le manque de matériel et d'engrais est le point le plus souvent invoqué par l'agriculteur pour expliquer sa faible production.

Il est vrai, et nous l'avons maintes fois vérifié dans les CAPCS, que le matériel disponible est à la fois insuffisant et mal entretenu. Les rapports du Ministère de l'Agriculture donnaient un tracteur pour 273 ha de céréales et fourrages à semer en novembre 1979 dans la wilaya de Medea (secteur privé et révolution agraire). La distribution récente de tracteurs au secteur privé doit améliorer un peu cette situation.

Mais il ne sera pas suffisant d'avoir un tracteur ; il faudra qu'il puisse être entretenu par un personnel compétent et que l'on puisse se procurer aisément des pièces détachées.

L'organisation même du parc de matériel telle qu'elle est faite actuellement ne serait peut-être pas compatible avec l'accroissement important nécessaire du parc. La centralisation du matériel au niveau de la CAPCS ne se justifie que pour le matériel le plus spécialisé et onéreux (matériel de récolte). La mise à la disposition plus directe du matériel le plus courant (tracteur, outils de travail du sol) telle qu'elle est en cours au niveau du secteur privé semble très souhaitable.

Enfin, il nous semblerait possible d'envisager une amélioration des outils à traction animale (herse et cultivateurs), de façon à mieux utiliser le potentiel animal qui a sa place dans les toutes petites structures. Cependant ces techniques paraissent très dévalorisées aux yeux du fellah algérien par rapport à l'attrait du tracteur.

Il y a également de nombreux problèmes concernant les approvisionnements en engrais, semences, désherbants. Là aussi des progrès devraient être faits pour permettre la mise en œuvre de techniques plus intensives.

Le deuxième groupe de contraintes provient du manque d'action de vulgarisation en secteur privé.

Les enquêtes ont montré que la grande majorité des exploitants ne maîtrisait pas suffisamment les techniques de production, particulièrement les techniques de stockage de l'humidité par le travail du sol, d'amélioration du lit de semence. Les engrais sont souvent connus, mais doses et dates d'application sont très approximatives ; le désherbage chimique est totalement ignoré.

Toute action de développement de la production céréalière intégrant le secteur privé devrait comprendre à notre avis un programme important d'actions de formation-vulgarisation auprès des agriculteurs.

Les CAPCS nous sembleraient être un excellent support pour ce type d'action car proches de l'agriculteur et lieu de passage obligatoire de l'exploitant pour l'obtention des approvisionnements.

Il serait souhaitable également de mettre en place un système plus ou moins permanent de relations étroites entre la recherche et le secteur privé. L'organisme de recherche pourrait par une meilleure connaissance du secteur privé, proposer des solutions plus adaptées aux problèmes spécifiques des agriculteurs d'une zone homogène. Ces techniques seraient alors testées en vraie grandeur chez certains exploitants représentatifs. Les difficultés rencontrées seraient à leur tour répercutées vers l'organisme de recherche qui pourrait affiner ses propositions. Ces résultats seraient alors diffusés à plus grande échelle.

Les contraintes économiques semblent plus difficiles à lever.

Nous avons montré que les techniques culturales plus intensives étaient rentables, mais que cette rentabilité pouvait baisser beaucoup pour des petits agriculteurs tournés vers l'autoconsommation et mal reliés à la CAPCS.

Le revenu tiré des céréales est faible et il représente une faible part du revenu familial qui provient principalement des autres productions (mouton surtout, production maraîchère ou arboricole plus rarement) ou du travail extérieur. Dans ces conditions, la production céréalière est considérée comme secondaire. Elle procure l'alimentation de base et contribue fort peu au revenu monétaire. Cette constatation explique le peu d'intérêt porté actuellement par les agriculteurs privés à la culture des céréales.

La concurrence entre céréaliculture, production animale, horticulture, joue plus sur l'utilisation du capital que sur l'utilisation du sol. La complémentarité blé-mouton est évidente sur les terres céréalières (association bénéfique sur le plan de la fertilité à long terme des sols), et fruits et légumes ne peuvent être cultivés que dans les terres irrigables dont la surface est réduite en zone céréalière.

Nous avons l'impression que l'agriculteur algérien recherche préférentiellement des productions procurant un revenu élevé par unité de surface ou de temps de travail. Ce n'est évidemment pas le cas des céréales. Par nature, la production céréalière ne produit que de faibles marges à

l'hectare, principalement en région sèche et même avec des prix subventionnés. La céréaliculture peut procurer des marges élevées à l'heure de travail en système bien mécanisé, c'est-à-dire avec non seulement du matériel, mais encore des structures foncières et une organisation adaptée. Ce n'est pas le cas en Algérie. Cela pourrait l'être dans les domaines autogérés puisque les surfaces sont étendues et mécanisables ; cela semble difficile dans le futur, même avec un équipement suffisant dans le secteur privé, vue la dispersion des propriétés, sauf sur les exploitations les plus grandes ou les structures groupées.

Ainsi donc, la faible production du secteur privé s'explique par les conditions structurelles des exploitations agricoles et leur environnement technico-économique. Les potentialités de ce secteur sont actuellement sous-exploitées. La mise en œuvre de ces potentialités nécessiterait des moyens humains et financiers importants et la réponse serait variable en fonction des différents types d'exploitation. Cette réponse devrait être expérimentée dans des actions test de développement de la céréaliculture en secteur privé.